PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

SÉMINAIRE

SÉMINAIRE GÉNÉRAL DE L'ÉCOLE DOCTORALE GEORGES-VEDEL - ED7 (NOV 2020)

23 novembre 2020
A distance

SÉMINAIRE RÉSERVÉ AUX DOCTORANTS, AUX ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE L'ED 7 ET AUX ÉTUDIANTS DE MASTER 2 DE DROIT PUBLIC DE L'UNIVERSITÉ PARIS 2 - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

École doctorale Georges Vedel - droit public interne et comparé, science administrative et science politique (ED 7)

Programme

Loi de lutte contre la haine sur internet

Avec la participation de :

> **Camille BROYELLE**, professeur de droit public à l'université Paris 2 Panthéon-Assas
> **Paul-François SCHIRA**, maître des requêtes au Conseil d'État
> **Charlotte DENIZEAU**, maître de conférences de droit public à l'université Paris 2 Panthéon-Assas et membre de l'Observatoire de la haine en ligne

Les interventions seront suivies d'un échange avec l'auditoire.

À noter : le séminaire est réservé aux doctorants, aux enseignants-chercheurs de l'École doctorale Georges Vedel et aux étudiants de master 2 de droit public de l'université Paris 2. Ils recevront un courriel avec les informations de connexion à la réunion Zoom quelques jours avant l'événement.